



Aurélien Colas © CNPF

AOÛT 2026

N°30

La **revue** des
propriétaires privés

Parlons Forêts

CNPF
Occitanie

Dossier :
Panorama économique



SOMMAIRE

■ ÉDITORIAL	2
■ LE CHÂTAIGNIER	3
■ DOSSIER Panorama économique	5
■ LiDAR	9
■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FRANSYLVA	10
■ FOGFOR MIDI-PYRÉNÉES	11
■ BRÈVES	12

CNPF - 7 Chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
<https://occitanie.cnpf.fr>

Directeur de la publication :
Amaury de Galard

Comité de rédaction :
Céline Bergès-Sellam, Élise Buchet,
Yann Clément, Jean-Michel d'Orazio,
Sébastien Drouineau, Mathilde Harel,
Johann Hübelé, Olivier Picard,
Florian Prudhomme, Emmanuel Rouyer.

Mise en page : Patricia Ortiz

Impression : PARAGON
Axe Seine Immeuble Parallèle
1 Rue du 1^{er} Mai
92000 Nanterre
Tél. : 01 46 49 41 00
ISSN : 3039-6824

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit sur demande

Ont collaboré à ce numéro :
Yann Clément, Marc Clopez,
Sébastien Drouineau, Johann Hübelé,
Olivier Picard, Coline Prevost.

Revue imprimée sur papier certifié :



ÉDITO

Les forestiers peuvent-ils encore être sereins ?



Ce beau métier, inscrit dans le temps long, où il s'agit de regarder pousser les chênes que le grand père a choyé et que la petite fille récoltera peut-être, se transforme au gré de l'accélération des crises que subissent les forêts.

Finis les modèles de sylviculture à climat constant, il s'agit de parer au plus pressé. Là, les Châtaigniers qui dépérissent, ici les chablis de la tempête de cet hiver à nettoyer, là-bas les bois brûlés de l'été dernier à regrouper pour les mettre en vente... Et puis, il faut faire le dos rond, pour laisser passer les canicules en attendant de voir les résultats au printemps prochain : quels sont les arbres qui repartiront, avant d'être attaqués par des scolytes ? Il faudra donc préparer le renouvellement par régénération naturelle ou plantation, avec le risque qu'elles soient broutées par les cervidés, ou grillées par la prochaine canicule. Une fois la décision prise d'agir, de récolter les bois de crise, trouveront-ils un acheteur ? Non ce n'est pas le scénario d'un mauvais film catastrophe sorti au creux de l'été, mais bien la réalité des forestiers aujourd'hui, particulièrement en Occitanie.

Pour autant, il ne s'agit pas de céder au catastrophisme. Oui, les crises sont plus fréquentes, mais non, tous les renouvellements n'échouent pas, non, toute la forêt ne brûle pas, ne dépérit pas. Elle continue même, un peu moins vite, à s'accroître. Les risques, en revanche, sont présents partout et doivent occuper désormais une place centrale dans les choix de gestion.

Vous l'aurez compris, conseiller un propriétaire forestier devient complexe, et demande beaucoup de discernement devant un avenir moins prévisible. Et devant ces incertitudes, nous devons être encore plus stratèges pour anticiper. L'observation et l'expertise nourries avec des outils de prédiction sylvoclimatique et de télédétection deviennent les prérequis pour élaborer une stratégie sylvicole et raisonner les investissements.

La confiance est et sera encore plus la condition de la prise de décision sur le temps long. Les premiers ingrédients de cette confiance se trouvent dans une politique forestière cohérente et agile pour s'adapter aux contextes de crises qui se combinent. La création d'un plan de gestion de crise doit promouvoir la solidarité entre les acteurs de la filière, afin d'assurer l'activité économique fondée sur des prestations de qualité. Ainsi, toutes les chances de réussite seront de notre côté.

Olivier PICARD,
Directeur du CNPF Occitanie



Élise Buchet © CNPF

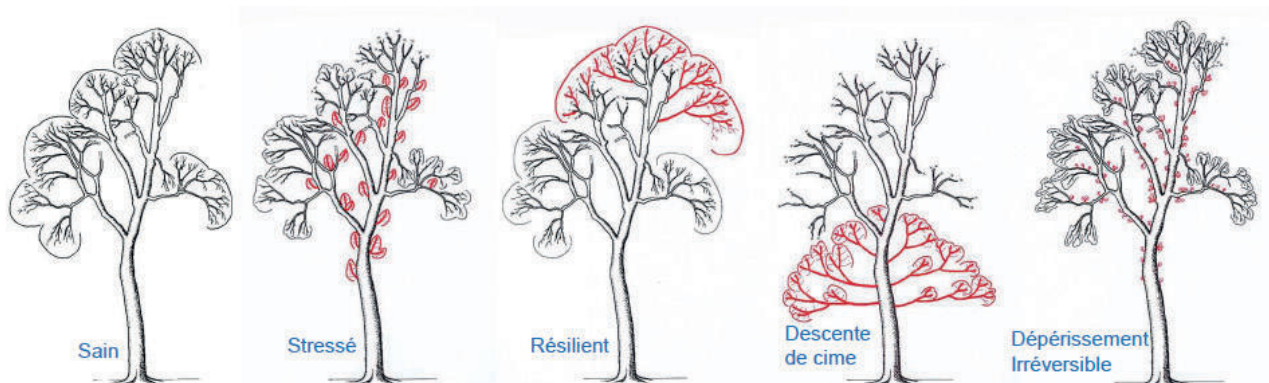
Au chevet des châtaigneraies de Bouriane

Mardi 10 mars, l'antenne lotoise du CNPF organisait une journée technique dédiée aux Châtaigniers pour les professionnels de la forêt en partenariat avec le PETR¹ Grand Quercy. L'objectif du jour était de mieux diagnostiquer les phénomènes de dépérissement touchant cette essence.



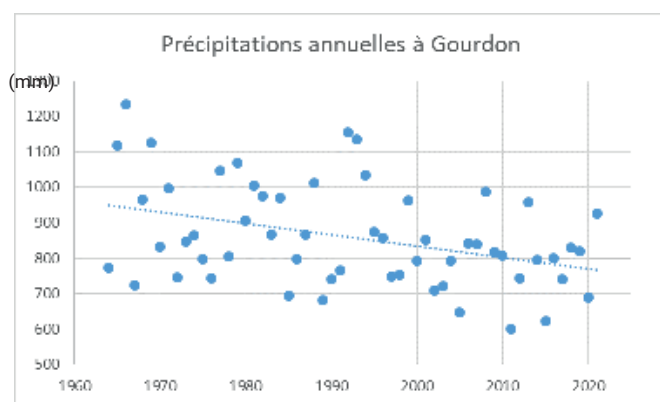
La réunion avait lieu à Frayssinet-le-Gélat, dans la région naturelle de la Bouriane, où le Châtaignier est une essence emblématique. Sur la grande région du Périgord, on estime que 46 % des Châtaigniers sont affectés (IFN-IGN, 2021-2024). Sur la propriété du Pech Fumat où la journée se déroulait, les mortalités sont impressionnantes avec près de 20 hectares condamnés.

Pour commencer la journée, Grégory SAJDAK de l'IDF² nous a présenté la méthode ARCHI Châtaignier, une méthode de diagnostic du dépérissement et des capacités de résilience des arbres basée sur l'analyse architecturale de leurs parties aériennes. Cette analyse nous renseigne sur son état biologique : arbre sain, stressé, résilient, qui présente une descente de cime ou un dépérissement irréversible. L'objectif est d'affiner le diagnostic du sylviculteur pour l'aider dans les prises de décision.



Christophe Drénou © CNPF-IDF

En revanche, ARCHI ne renseigne pas sur les causes de dépérissement. Elles peuvent être multiples et combinées : dérèglement climatique, parasites, vieillissement des taillis... Le Châtaignier est un arbre qui tolère la chaleur, qui est sensible au grand froid et aux fortes gelées mais également aux sécheresses estivales prononcées. Il a besoin d'un minimum de 700 mm de précipitations annuelles et supporte mal les températures supérieures à 40°C. Or, sur les 60 dernières années, sur la station de Gourdon, les précipitations annuelles ont tendance à baisser et à passer sous la limite des 700 mm avec des étés plus chauds qui engendrent des besoins supplémentaires en eau pour les arbres.



© CNPF-MétéoFrance

En plus du climat, le Châtaignier est sensible à de nombreux parasites. Cécile ROBIN de l'INRAE³ de Bordeaux travaille depuis de nombreuses années sur deux champignons parasites du Châtaignier, l'encre et le chancre. Elle a pu exposer ses connaissances aux participants sur la biologie de ces espèces et les précautions à prendre pour éviter leur expansion.

¹ Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

² Institut du Développement Forestier

³ Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

L'encre du Châtaignier (*Phytophthora cinnamomi* ou *cambivora*) est un phytopathogène qui se propage dans le sol, en particulier en période d'excès d'eau. L'encre se dissémine par l'eau, la terre *via* les animaux, les humains, les machines ou par le transport de plants infectés.

Il infecte les racines des arbres et peut provoquer la destruction de tout ou partie du système racinaire. Ces pertes affaiblissent l'arbre en le rendant plus sensible aux sécheresses estivales. L'altération peut remonter à la base du tronc et provoquer des écoulements noirâtres (d'où son nom) mais ce stade est rarement observé sur les Châtaigniers qui dépérissent avant. Aussi, la détection est complexe car l'infection sur Châtaignier n'est pas visible. En cas de mortalités observées, il est donc préconisé de déterrer un jeune plant et d'observer la présence de nécroses sur les racines. Une application est disponible pour signaler une suspicion d'encre et envoyer des échantillons : Vigil'encre.

Le changement climatique serait favorable à l'encre qui est un champignon thermophile. Dès le début de son installation, il commence à affaiblir le Châtaignier. Pour limiter les dégâts, il est important de préserver les sols en évitant le tassement et de limiter les coupes rases qui favorisent la remontée des nappes. Il est aussi conseillé de favoriser les mélanges d'essences en privilégiant des espèces peu ou moins sensibles (Chêne sessile, érables, Orme, Merisier). Il faut préciser que les résineux sont également hôtes du champignon. Les espèces les plus sensibles sont à éviter : Chêne vert, Chêne liège, Chêne rouge, Chêne pédonculé....



Grégory Sajdak © IDF

L'autre principal parasite du Châtaignier est le chancre (*Cryphonectria parasitica*). C'est un champignon qui infecte les parties aériennes (écorce, tronc, branches). L'infection se fait par des spores qui atteignent un arbre blessé, parfois juste à la faveur d'une microfissure. Les spores du champignon se propagent grâce au vent, à la pluie ou aux animaux. Le champignon se développe dans l'écorce et les vaisseaux et peut provoquer le dessèchement de la partie supérieure de la tige au-dessus de l'infection. La présence d'un virus antagoniste diminue l'agressivité de certains chancres (hypovirulence) ; dans ce cas, l'arbre se défend et on observe une cicatrisation, seuls les tissus extérieurs sont colonisés par le champignon, le bois n'est pas touché. Néanmoins, une baisse des défenses immunitaires du Châtaignier infecté par l'encre ou affaibli par les effets du changement climatique peut limiter cette capacité de cicatrisation. En prévention, il est conseillé de limiter les blessures (exploitation, gibier, brins frotteurs...).

En conclusion, nous invitons les propriétaires à être attentifs à l'état sanitaire de leurs châtaigneraies, à bien réfléchir aux différentes alternatives sylvicoles, à demander des conseils à des professionnels (CNPF, gestionnaires) et autant que possible à mettre en place des coupes et travaux soignés pour favoriser la résistance et la résilience de leurs forêts.

Yann CLEMENT
CNPF Occitanie

Propriétaires forestiers de Bouriane, deux animations vous concernent ! L'occasion pour vous de bénéficier de diagnostics gratuits avec l'arrivée d'un nouveau technicien, Arthur Bouëxière.

- Un nouveau Plan de Développement de Massif Sud Bouriane sur 8 communes de la vallée du Lot et du vignoble (CASSAGNES, CASTELFRANC, DURAVEL, MONTCABRIER, PRAYSSAC, PUY-L'EVEQUE, SAINT-MARTIN-LE-REDON, SOTURAC), action financée par l'Europe et la région Occitanie.

- Une animation sur le PETR Grand Quercy, sur 46 communes principalement de Bouriane ayant déjà bénéficié d'un Plan de Développement de Massif. Cette animation est financée par l'Europe (LEADER) et l'État.



Grégory Sajdak © IDF

Chancre du Châtaignier

La mobilisation des bois en Occitanie, face aux contraintes présente et à venir

Première partie : les constats

En Occitanie, le volume de bois récolté annuellement est environ deux fois inférieur à celui produit par les forêts. D'importantes marges de manœuvre existent donc pour mieux tirer parti de cette ressource locale et renouvelable. Cependant, alors que le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) prévoyait d'augmenter de 16 % la récolte de bois sur la période 2019-2029, l'exploitation des bois montre au contraire une légère régression ces dernières années. Plus récemment, à ce constat défavorable s'est ajoutée une forte incertitude quant à l'avenir des papeteries de Saint-Gaudens (31) et de Tarascon (13), détenues par le groupe Fibre Excellence. Si elle advenait, la fermeture des sites de cet acteur majeur de l'exploitation et de la valorisation du bois constituerait un véritable électrochoc pour une filière régionale déjà fragilisée.

Dans ce contexte incertain, comment peut-on analyser les tendances à l'œuvre, et quelles solutions peut-on collectivement proposer ?

Étant donné l'importance du sujet, le dossier est scindé en deux parties dont seule la première, principalement centrée sur les constats, est reprise ici. Les perspectives et propositions de solutions seront présentées dans un prochain numéro.



Les bois de nos forêts : quelques points de repère

Le stock de bois en forêt a augmenté de 52 Mm³ ces dix dernières années en Occitanie, soit un stockage de 2m³/ha/an, ce qui correspond à 52 % de l'accroissement annuel. Les 4/5 se situent en forêt privée. Les feuillus capitalisent 66,5 % du volume sur pied pour 72 % de la surface forestière régionale. Parmi les essences les moins récoltées, le Hêtre voit son volume sur pied augmenter de 12 Mm³ en 10 ans. À lui seul, il représente 23 % de la variation du volume. Au total, le volume des feuillus a progressé de 32 Mm³, soit 62 % du volume accumulé sur la période.

En ce qui concerne les résineux, qui occupent 21 % des surfaces forestières, les pins (sylvestre, Alep, à crochets...) représentent 33,5 % du stock sur pied. Le Douglas, avec 50 000 ha, a vu son volume sur pied s'accroître de 47 %, soit +6 Mm³, malgré une augmentation de la proportion d'arbres présentant des signes d'affaiblissements





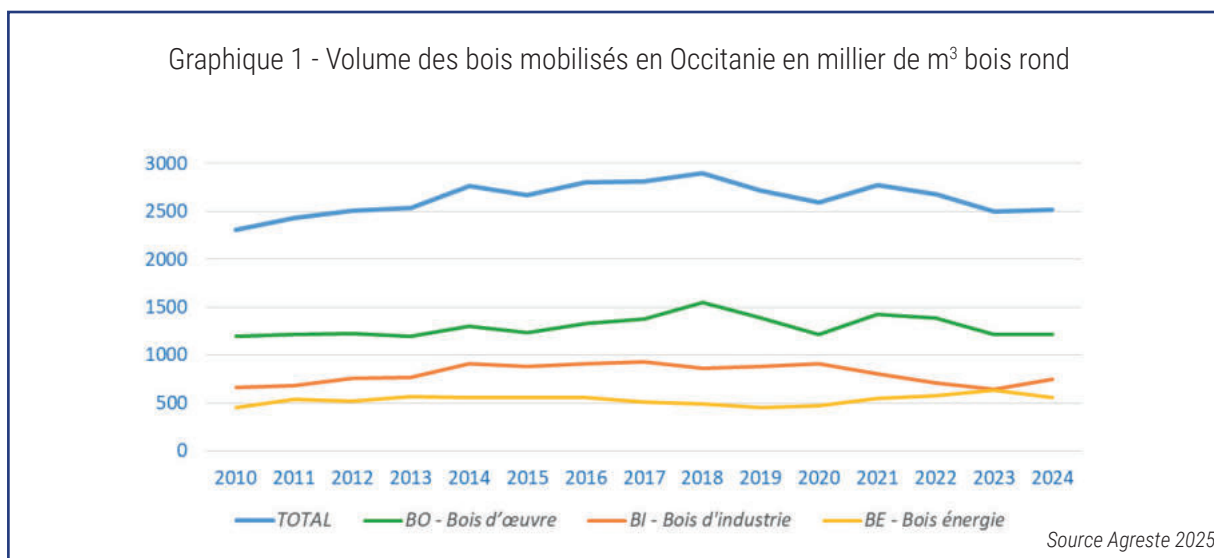
Aurélien Colas © CNPF

Débardage de chêne par skidder

(déficit foliaire important). Pour sa part, l'Épicéa a perdu 937 000 m³ sur pied du fait des dépérissements des 5 dernières années. Cette essence n'est quasiment plus replantée, sauf en altitude et est remplacée aujourd'hui par des essences plus résistantes à la sécheresse et à la chaleur, comme les pins et le Cèdre de l'Atlas. La part de bois mis en marché suite à des tempêtes, des dépérissements ou des incendies, ou « produits accidentels », augmente régulièrement depuis 2019, 2023 et 2024 constituant des années records. Les deux tiers des coupes sanitaires en 2024 se situaient dans le Tarn. Cette récolte de produits accidentels est confirmée par l'accroissement de 120 % depuis 2017 des demandes de coupes instruites par le CNPF. Cette tendance devrait malheureusement s'accroître dans les prochains mois, suite à cet été caniculaire.

La récolte de bois : une situation contrastée selon les usages

La récolte totale des bois est passée de 2,7 Mm³ en 2019 à 2,5 Mm³ en 2024, soit une baisse de 7 %. Cette récolte comporte environ 50 % de bois d'œuvre, 30 % de bois d'industrie et 20 % de bois énergie (cf. encart Les différentes catégories de bois). À noter qu'une part importante de bois de feu, récolté à des fins domestiques, échappe à ces statistiques régionales.



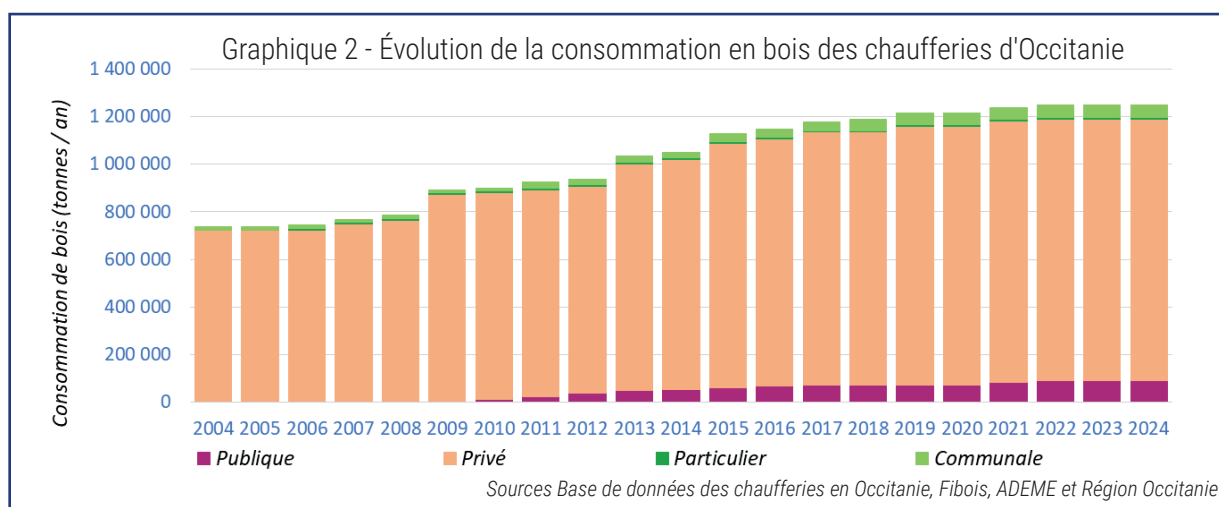
85 % du bois d'œuvre récolté provient des peuplements résineux ; à lui seul, le Douglas représente 23 % du volume. D'autre part, 23 % du bois d'œuvre provient du Tarn.

L'analyse par catégorie de bois fait apparaître une situation contrastée. Depuis 2019, on constate une érosion de la récolte du bois d'industrie et du bois d'œuvre (respectivement -14 % et -13 %) tandis que la récolte de bois énergie augmente de 19 % à 557 000 m³.

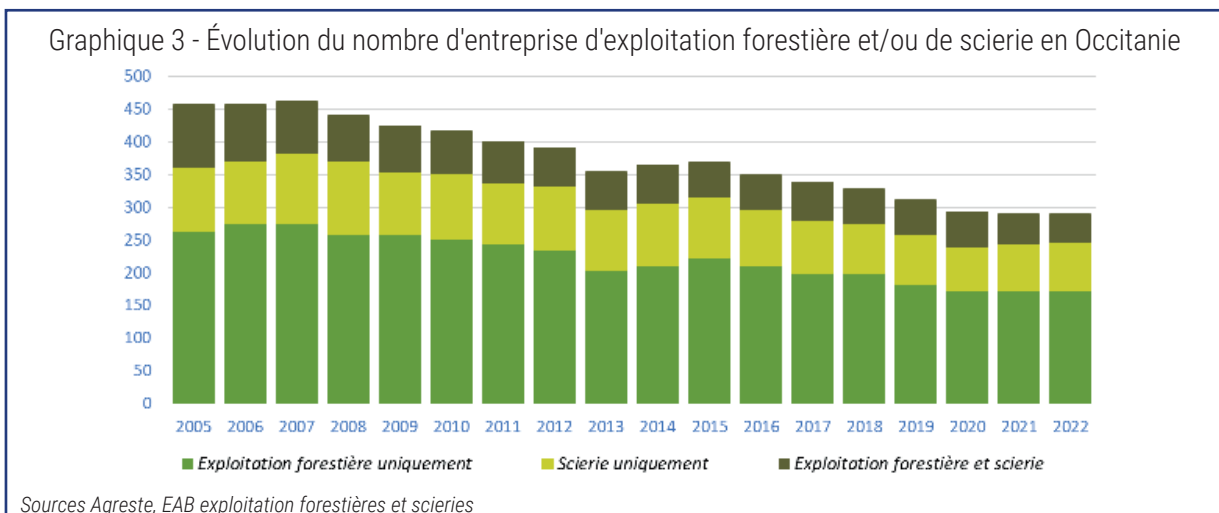
La baisse de la récolte de bois industrie s'est accélérée ces 3 dernières années. Le cas de l'approvisionnement de l'usine de Fibre Excellence à Saint-Gaudens est symptomatique de l'évolution des marchés des bois. En 10 ans, la part des bois provenant d'Occitanie est passée de 40 à 27 % en 2025. Ses approvisionnements se sont ouverts plus largement aux bois d'importation, avec 20 % des volumes en provenance d'Espagne et 5 % d'Écosse et du Portugal. Ce phénomène est en partie lié au fait qu'une partie des bois autrefois destinés à l'industrie s'orientent désormais vers l'énergie. Les chaufferies bois, qui ont bénéficié d'une politique publique favorable, se sont en effet multipliées (*graphique 2*) et sont souvent capables d'acheter plus cher des bois de qualité équivalente du fait de moindres exigences en matière de façonnage des bois. Les scieries se sont également équipées pour la production d'énergie (chaleur voire électricité) et conservent maintenant une grande partie des produits connexes autrefois revendus aux papeteries.

Dans un contexte régional complexe

Derrière ces chiffres, d'autres phénomènes apparaissent, comme le vieillissement et le non renouvellement des exploitants forestiers en Occitanie. La différence de dynamisme de cette profession avec la région Nouvelle-Aquitaine voisine est flagrante, même hors massif landais. Les raisons sont multiples : les faciès des forêts, les difficultés d'accès, ou le déficit de sylviculture.



De plus, les contextes réglementaire et sociétal rendent les exploitants prudents. Certaines coupes sont délaissées car les risques juridiques sont jugés trop forts et les exigences administratives trop lourdes comparés aux volumes de bois en jeu et aux résultats économiques attendus. Même les coupes de bois légales peuvent donner lieu à des contestations parfois vives et à des actions de blocage par des riverains ou des militants... Les taux de prélèvements pratiqués sont aussi plus faibles d'où un renchérissement du prix de revient de la matière première entrée usine. S'ajoute aussi la disparition accélérée des scieries en Occitanie (*graphique 3*), même si quelques installations nouvelles sont opérationnelles et que la production régionale de sciages reste stable à 464 000 m³ en 2024, soit une évolution de 1,2 % sur 10 ans. Les sciages feuillus ne représentent malheureusement que 50 000 m³, dont 30 000 m³ de chêne.



Tous ces phénomènes se heurtent aux objectifs définis par programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui prévoit d'augmenter la mobilisation annuelle de bois énergie de 700 000 m³ d'ici 2030... Est-ce bien raisonnable ?

Fort de ce constat, les acteurs de la filière ont été sollicités par la Région et l'État afin de faire remonter des actions nécessaires pour enrayer cette baisse de récolte et rétablir la confiance dans l'avenir, parmi lesquelles :

- Inciter à la rédaction des plans de gestion en forêt privée. La rédaction du PSG est souvent l'occasion de s'apercevoir que des coupes sont à prévoir dans certains peuplements ;
- Rétablir l'équilibre sylvo-cynégétique par un pilotage renforcé des plans de chasse ;
- Soutenir les Entreprises de Travaux forestiers, maillon indispensable, avec une politique d'aide à l'investissement adaptée aux petites entreprises ;
- Communiquer positivement sur la récolte de bois comme contribution à une filière bas carbone ;
- Anticiper les aléas, par la mise en place d'un fonds d'urgence régional et une méthode de gestion des crises.

à suivre...

Olivier PICARD, CNPF Occitanie.

Les différentes catégories de bois

On distingue différentes catégories de bois en fonction des usages auxquels ils sont destinés. Lorsqu'ils proviennent d'une coupe forestière, on différencie :

- les **bois d'œuvre**, destinés au sciage ou au déroulage (pour la production d'emballages ou de contreplaqués), pour lesquels les exigences de grosseur et de qualité sont les plus fortes ;
- les **bois d'industries**, essentiellement destinés à la trituration pour produire de la pâte à papier ou des panneaux de bois (sauf contreplaqué) ;
- et le **bois énergie**, produit sous forme de bois-bûche (ou bois de feu) ou de plaquettes forestières.

Les caractéristiques des bois destinés à l'énergie et à la trituration se recouvrent en partie, d'où une certaine concurrence entre les débouchés énergétiques et papetiers.

Le sciage génère un volume important de sciures, d'écorces ou de délignures. Ainsi, le volume de planches produites ne représente qu'environ 50 % du volume des rondins d'origine, avec de fortes variations liées à la forme et au diamètre des bois ainsi qu'aux outils et aux techniques de sciage. Cette matière résiduelle, qui constitue les **produits connexes**, est valorisée autant que possible sous forme d'énergie ou pour la trituration.



Exploitation de bois sur pente à l'aide d'une abatteuse treuillée

Sources : Agreste memento forêt bois, décembre 2024, observatoire des prix bois ronds FBF, synthèse Veille Économique Mutualisée de la filière bois 2025 (FCBA/BBF/CODIFAB), Note conjoncture Fédération Nationale du Bois février 2026.

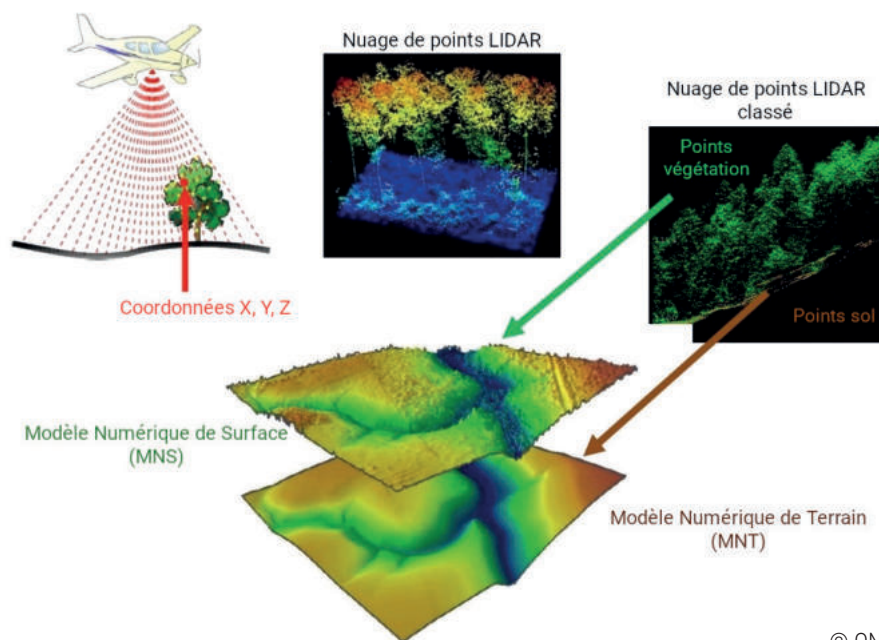
La technologie LiDAR au service des forestiers

Sur certains territoires d'Occitanie, la technologie LiDAR couplée à des relevés de terrain permet de livrer des informations sur les peuplements forestiers utiles pour la gestion. Le CNPF Occitanie propose de fournir des résultats synthétiques, sous forme de cartes et de tableaux, aux propriétaires qui rédigent leurs documents de gestion.

Le LiDAR (acronyme de Light detection and ranging) est une méthode de télédétection qui permet de produire des cartographies tridimensionnelles de zones de la surface terrestre. Dans le cas du LiDAR aéroporté, un scanner embarqué dans un avion ou un drone émet des impulsions lumineuses qui sont réfléchies par les objets présents à la surface de la terre et enregistrées à leur retour par un capteur. La mesure du temps de parcours permet de calculer précisément la position des objets impactés. On obtient ainsi un nuage de millions de points géoréférencés qui sont traités informatiquement pour produire des modèles de la topographie du sol (modèle numérique de terrain) ou de la hauteur de la canopée (modèle numérique de hauteur) par exemple.

Le programme LiDAR HD, coordonné par l'IGN, vise à produire une cartographie 3D à haute résolution du territoire d'ici fin 2026, à travers l'acquisition de données LiDAR. À ce jour, une grande partie du territoire national est couverte, incluant toute l'Occitanie.

Cette vaste quantité de données peut être mise à profit pour estimer des paramètres dendrométriques (hauteur et diamètre dominant, surface terrière...) habituellement mesurés par des inventaires de terrain. Un travail de calibration doit cependant être réalisé au préalable, qui consiste à comparer les données LiDAR et les paramètres mesurés sur un réseau de placettes. Des relations mathématiques peuvent alors être établies entre les mesures de terrain et les données LiDAR, qui permettent ensuite d'extrapoler ces paramètres en dehors des placettes d'inventaire.



© ONF

En Occitanie, plusieurs campagnes de calibration ont été réalisées en forêt publique et en forêt privée. Pour la forêt privée, les territoires concernés sont le parc naturel régional (PNR) des Pyrénées ariégeoises, un secteur « sud Massif central » incluant le PNR du Haut-Languedoc et le sud de l'Aveyron, le projet de PNR Astarac, et un secteur à cheval sur les départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne.

Sur la base de ces résultats, le CNPF Occitanie propose aux propriétaires et gestionnaires des secteurs concernés qui en feraient la demande, à l'occasion de la rédaction de leur document de gestion durable, de produire un rapport synthétique à l'échelle de parcelles forestières ou d'unités de gestion. Ce rapport comporte des cartes et des statistiques issues d'une part du traitement des données « brutes » (nuages de points), d'autre part des données modélisées selon la méthode décrite ci-dessus. Les cartes représentent la topographie de la

parcelle, la hauteur de la canopée, ainsi que la distribution spatiale de paramètres tels que la hauteur dominante, le diamètre dominant, la densité de tiges à l'hectare et la surface terrière. Des tableaux de synthèse à l'échelle de la parcelle complètent les cartes. Des éléments essentiels pour établir la gestion à venir !

Ce service est mis en place sous forme de test jusqu'à la fin de l'année, afin de valider la capacité du CNPF à répondre aux demandes « en routine ». Une page accessible via le QR Code ci-dessous précise le mode opératoire pour la réalisation des demandes.

Coline PREVOST,
CNPF Occitanie



Assemblée Générale de FRANSYLVA

Les forêts du sud à l'honneur !

Chrystelle Chaminadas © Fransylva



Organisée du 3 au 5 juin, l'Assemblée Générale de Fransylva : la Fédération des Forestiers Privés de France, s'est délocalisée cette année à Montpellier ! Cet évènement remarquable a permis à plus de 80 participants de la France entière de mieux connaître les richesses et les spécificités des forêts du sud.

Marc CLOPEZ, Vice-Président de FRANSYLVA Hérault, témoigne de la table ronde « Changement Climatique : les expériences et enseignements du Sud sont-ils transposables ? » qu'il a animée.

Quelques mots sur les intervenants... Qui sont-ils et quels thèmes ont-ils abordés ?

Des intervenants incontournables pour cet évènement avec lesquels j'ai pris plaisir à échanger : Jean-Marc LIMOUSIN, chercheur au CNRS dont nous avons écouté avec attention l'expérience qu'il suit sur l'impact de la diminution de la ressource en eau sur un peuplement de Chênes verts, Olivier PICARD, Directeur du CNPF Occitanie, partenaire de plusieurs programmes sur les interactions forêt-climat, Olivier ROUSSET, Directeur de la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) Occitanie, en charge des politiques publiques forestières régionales, notamment la DFCI dont nous reparlerons et enfin Max ALLIÈS, Président de la Fédération Départementale des chasseurs de l'Hérault, très engagé dans le monde forestier de par ses différentes fonctions et témoin local du changement climatique.

Les problèmes que connaissent les forêts du Sud - incendie notamment - inquiètent les forestiers plus au nord. Dans ce contexte, les intervenants ont-ils pu à l'inverse mettre en avant des solutions concrètes, voire des opportunités ?

La recherche avance, des collections d'essences suivies par le CNPF donnent déjà des résultats : essence à utiliser ou à ne surtout pas utiliser... Parmi d'autres le Cèdre de l'Atlas pourrait être une essence d'intérêt en produisant du bois de qualité tout en ayant une bonne résistance au feu.

Dans le cadre des incendies de forêt, la sylviculture préventive dans les peuplements de Pins maritimes ou de Pins pignons (Pin parasols), action soutenue par l'État, est une vraie opportunité pour nos sylviculteurs en région méditerranéenne.

Parmi les solutions présentées, y'en a-t-il une qui a suscité un intérêt particulier dans l'auditoire ?

Nos forêts méditerranéennes vont devoir bénéficier de l'expérience que nous devons aller chercher, non pas de l'autre côté de la Méditerranée comme je l'imaginai au départ, mais plutôt plus à l'est, dans les zones méditerranéennes orientales, qui pourraient nous proposer un panel plus large d'essences adaptées au changement climatique.

Quel sentiment dominant à l'issue de la table ronde : anxiété ou optimisme ?

Pour moi, plutôt anxiété. Les forestiers regardent loin, prennent du recul et savent s'adapter au changement, du moment que le temps long est respecté. Mais l'évolution due au changement climatique est tellement rapide que l'urgence se substitue aux temps long de la réflexion du forestier.

Quels sont, en résumé, les messages essentiels que les forestiers du Sud pourraient faire passer à leurs homologues ?

Je retiens quelques lignes directrices. D'abord, il importe évidemment de s'intéresser à de nouvelles essences ou provenances, leur adaptation à nos futures conditions climatiques étant un critère prioritaire de choix. Cependant, une partie des solutions est aussi à trouver dans les peuplements naturels dont il faut améliorer la résistance et la résilience, en privilégiant par exemple le mélange d'essences. Les sols sont aussi une composante déterminante du bon fonctionnement de nos écosystèmes forestiers, à intégrer dans les choix sylvicoles et à préserver absolument !

Propos recueillis par Sébastien DROUINEAU,
CNPF Occitanie

FRANSYLVA, Qu'es aquò ?

C'est la principale fédération des syndicats de propriétaires forestiers privés en France. FRANSYLVA assure la représentation et la défense des intérêts des propriétaires forestiers, du niveau local au national. Elle s'implique avec les acteurs du développement forestier (dont le CNPF) dans la formation et l'information de ses membres et leur propose une palette de services : appui juridique, assurances, financement... À noter que l'adhésion à un syndicat FRANSYLVA permet aux propriétaires de bénéficier à moindre coût d'une assurance responsabilité civile pour leurs forêts, essentielle pour les protéger en cas de dommage à un tiers (chute de branche, incendie...).

Tous les départements d'Occitanie sont couverts par un syndicat FRANSYLVA, le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées disposant d'un syndicat commun FOPYGAQ. Tous sont réunis au sein de FRANSYLVA Occitanie.

Pour en savoir plus : <https://www.fransylva.fr/>



Incendies en Aveyron, une stratégie de prévention engagée dès 2007

Chaque année, l'Assemblée Générale de FOGFOR Midi-Pyrénées (cf. encart) est l'occasion d'aborder avec les anciens stagiaires un thème technique d'intérêt. Ce 27 mai, dans l'Aveyron durement marqué par l'incendie de Mostuéjols en 2022, c'est la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) qui était au centre des débats.

« La surface d'espaces naturels combustibles en Aveyron a triplé en quasiment 150 ans et recouvre 43 % du département. Avec des températures en hausse depuis 1850 de +1.3°C et +2.5°C prévu d'ici 2050, le climat aveyronnais sera proche de celui du Gard actuellement... »

Après cette introduction rapide « qui met dans le bain », Vincent LAVERGNE, chargé de la DFCI à la DDT¹ de l'Aveyron nous présente le PDPFCI de l'Aveyron², premier département d'ex-Midi-Pyrénées à avoir rédigé un plan d'action dès 2007 ! Le document actuel en vigueur depuis 2017 met notamment l'accent sur 3 actions :

- 1) Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) : 91 communes sont concernées dans le département. Un arrêté préfectoral précise le mode opératoire. Il rappelle que l'objectif est de protéger les personnes, les biens et la forêt en réduisant la masse de végétation combustible pour diminuer l'intensité du feu et en créant des discontinuités dans la végétation pour ralentir sa vitesse de propagation. À noter que la responsabilité du débroussaillage appartient au propriétaire de l'enjeu (bâtiment, infrastructure...) à protéger.
- 2) Les patrouilles estivales : mises en place depuis 2023 suite aux incendies de l'été 2022, elles sont présentes tous les jours en juillet et août et peuvent être déclenchées ponctuellement en fonction de la météo. Composées de l'ONF, du SDIS³ et des forces de l'ordre, elles ont plusieurs objectifs allant de la surveillance et de la sensibilisation au contrôle en passant par la possibilité de pouvoir intervenir précocement sur un feu.
- 3) Les plans de massifs : il s'agit d'établir un état des lieux sur les massifs identifiés et cartographiés comme étant à risque et d'établir un plan d'action. Des financements spécifiques sont prévus pour réaliser ces études et pour la mise en place d'infrastructures.

D'autres actions prévues par le PDPFCI sont en cours et un nouveau plan est annoncé pour la période 2028 - 2037.

Deux intervenants du SDIS dressent ensuite le bilan de l'année 2025 et l'organisation des moyens mis en œuvre sur le département. L'accent est également



mis sur l'intérêt des OLD en illustrant l'exposé par des photos spectaculaires d'incendies, notamment celui de Mostuéjols qui a mobilisé jusqu'à 700 pompiers au plus fort du feu et brûlé 1 300 ha de bois en août 2022.

La visite de terrain d'une propriété gérée par Jean CULIÉ, expert forestier au cabinet Forêt Évolution, localisée dans un « massif à risques », a permis d'insister sur les infrastructures à créer pour faciliter l'accès aux services de secours. Voirie qui permettent en parallèle un gestion sylvicole et une exploitation plus aisée des forêts.

Johann HÜBELÉ
CNPF Occitanie

Mieux gérer ses forêts grâce à FOGFOR

Les associations FOGFOR (FOrmation à la GEstion FOrestiÈre) organisent des stages à destination des propriétaires forestiers afin de les aider à mieux gérer leurs forêts. Généralistes ou thématiques, s'adressant à des néophytes ou à des connaisseurs, l'offre est diversifiée de manière à répondre à un maximum d'attentes. Ces stages sont organisés en lien avec le CNPF, qui assure leur animation, et réservent un temps important pour le terrain et les exercices pratiques. Le plus souvent, des financements publics permettent d'en assurer la gratuité : seule l'adhésion à l'association organisatrice et les repas restent à la charge des participants !

L'Occitanie comporte des associations FOGFOR départementales et une association interdépartementale : FOGFOR Midi-Pyrénées, qui regroupe les départements de l'ancienne région administrative.

N'hésitez pas à consulter le programme des stages FOGFOR disponible sur le site du CNPF Occitanie !



¹ Direction Départementale des Territoires

² Le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI) de l'Aveyron, rédigé pour 10 ans de 2017 à 2026 prévoit 16 actions dont 4 ont été ajoutées suite aux incendies de 2022.

³ ONF : Office National des Forêts – SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours.



Quatre Plans de Développement de Massif en Occitanie

Depuis très longtemps, le CNPF Occitanie s'investit dans des actions d'animation territoriale, au cours desquelles une présence technique renforcée permet d'accompagner au plus près du terrain les propriétaires dans leurs projets sylvicoles.

Grâce au soutien de l'Europe (FEADER) et de la Région, quatre Plans de Développement de Massifs (PDM) démarrent ainsi en Occitanie. Arthur BOUËXIERE, Grégoire GUALCHIEROTTI, Lucas MANRIQUE et Sarah POLATO viennent de rejoindre les rangs du CNPF Occitanie pour mettre en œuvre ces PDM sur des secteurs localisés respectivement dans le sud de la Bouriane (Lot), les Cévennes gardoises, le sud Haute-Garonne (secteur Mane / Aspet) et l'Armagnac dans le Gers. Pour contribuer, d'ici 2028, à relancer la dynamique de gestion des forêts privées, à améliorer et à valoriser leur potentiel, à dynamiser l'économie locale et régionale par la mobilisation de bois, tout en veillant au respect de l'environnement et à la prise en compte des enjeux sociaux (chasse, paysage...) associés à ces milieux naturels, ils proposeront aux propriétaires forestiers qui le souhaitent un **appui technique gratuit**.

Bienvenus à ces nouveaux arrivants et pleine réussite aux PDM qui démarrent !



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Fibre Excellence dans la tourmente

Comme évoqué dans le dossier du présent numéro, les deux sites papetiers du groupe Fibre Excellence, situés à Saint Gaudens en Haute-Garonne et à Tarascon dans les Bouches-du-Rhône, connaissent des difficultés économiques inédites. Ces deux usines consomment habituellement environ 2,5 millions de tonnes de rondins dont une bonne partie provient d'Occitanie, et sont confrontées, notamment, à des difficultés croissantes d'approvisionnement en bois et de rentabilité de la production de l'électricité générée en complément de la fabrication de pâte à papier. Des relations très fortes unissent ces deux « poids lourds » de la filière avec un large écosystème d'opérateurs : propriétaires et gestionnaires forestiers, entrepreneurs de travaux, exploitants forestiers, scieurs... Il s'agit donc potentiellement d'un bouleversement majeur pour toute la filière régionale et même nationale et pour l'économie de nos territoires.



© Fibre Excellence

Ces difficultés ont d'abord conduit, fin avril, au déclenchement d'une procédure de redressement judiciaire. Malgré la très forte mobilisation des acteurs économiques et institutionnels, la liquidation du site de Tarascon a été prononcée fin juillet. À l'heure où nous écrivons ces lignes, une nouvelle offre de reprise est en cours d'examen pour celui de Saint-Gaudens dont l'avenir reste en suspens...

Météo estivale : quelles conséquences sur nos forêts ?

Si la succession des canicules a désagréablement éprouvé les vacanciers et tous les autres, les conditions météorologiques exceptionnelles de cet été ont également mis à rude épreuve les forêts. Largement favorisés par la sécheresse, les températures et parfois le vent, les incendies de forêts n'ont cette année encore pas épargné l'Occitanie. Toutefois, d'autres manifestations spectaculaires des stress liés au manque d'eau et à la chaleur : rougissements, défeuillaisons..., apparaissent un peu partout dans nos peuplements forestiers et suscitent une inquiétude compréhensible. Si des mortalités sont à prévoir, tout n'est pourtant pas joué d'avance...

Pour en savoir plus et prendre un peu de recul, le Département Santé des Forêts publie une note accessible sur le site de la DRAAF Occitanie ou via le QR Code ci-contre.

